

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



**1. Nom et Adresse : VILLE de MURET - 27 rue Castelvieux - BP 60207 – 31605 Muret Cedex**

**2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire -**

**3. Type de procédure : Procédure adaptée ouverte – Article 28 du C.M.P.**

**4. Objet du Marché : Prestations de services sur systèmes de sécurité anti-intrusion des Bâtiments de la Ville de MURET (MAPA N°20140029), décomposées en 3 lots :**

- **Lot N°1 : Maintenance des installations (montant maximum annuel : 7000 € HT)**
- **Lot N°2 : Télésurveillance (montant maximum annuel : 7000 € HT)**
- **Lot N°3 : Interventions & gardiennage (marché à Bons de commandes : maximum annuel : 7 000 € HT)**

**5. Lieu d'exécution : 31600 MURET**

## **6. Critères**

**6.1. Critères de sélection des CANDIDATURES : Voir R.C.**

- Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité –
- Capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles. Qualification professionnelle et/ou références de chantier équivalentes de moins de 3 ans avec attestations de maîtres d'ouvrage

**6.2. Critères d'attribution du MARCHE :**

- **Prix des prestations 40 %**
- **Valeur technique de l'offre 40 %**

(Mémoire technique : modalités et procédure de gestion des interventions – méthodologie d'intervention)

- **Qualité du service / Moyens déployés 20 %**

[Moyens humains : intervenants potentiels : expérience niveau de qualification des intervenants et matériels (divers outils et logiciels de gestion – statistiques fournies à la Ville ... ) affectés par la Société à la Ville – Conseils techniques – Adéquation des moyens mis en œuvre (qualification – certification et habilitation des techniciens intervenants)]

**7. Retrait du Dossier de Consultation :**

- **Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>**

**8. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :**

- **Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville - 2<sup>ème</sup> étage - 27 rue Castelvieux -BP 60207 - 31605 Muret Cedex**

**9. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques, le cas échéant :** Si groupement, il sera solidaire ou le mandataire du groupement conjoint sera solidaire

**10. Caractéristiques principales : 29 sites**

- 10.1. Maintenance préventive et corrective du Parc existant (et à venir) des installations de sécurité anti-intrusion,
- 10.2. Télésurveillance du même parc (existant ou à venir : prise en considération des installations existantes et acquises au cours du marché)
- 10.3. Interventions & gardiennage sur ce même parc

**11. Date prévisionnelle de début du marché : janvier 2015**

**12. Durée d'exécution :** le marché est passé pour une période 1 an, soit à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2015 avec possibilité de 3 reconductions (2016-2017-2018)

**13. Conditions relatives au marché :** les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française. Les prix sont exprimés en euros

**14. Conditions relatives aux garanties et cautionnement :** avance forfaitaire possible avec dépôt d'une garantie à 1ère demande selon l'art. 87 du CMP

**15. Modalités essentielles de financement et de paiement :** *Financement sur Budget Principal Ville des années correspondant à la validité du contrat. Section de Fonctionnement. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs*

**16. Renseignements techniques :** Patrick PAGE ☎05.61.51.90.00 Visite des lieux obligatoire.

**17. Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulouse – 68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 ☎ 05.62.73.57.57. 📠 05.62.73.57.40.

**18. Précisions concernant les délais d'introduction des recours :** selon les dispositions du CDJA

*18.1.. Référé précontractuel (I.551.I) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature de l'avis d'attribution*

*18.2.. Référé contractuel (art. I 551-13 à I.551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution*

*18.3.. Recours (art.R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet*

*18.4.. Recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution*

**19. Date limite de réception des offres : Lundi 19 janvier 2015 – 12 heures**

**20. Délai de Validité des offres :** 120 jours

**21. Date d'envoi du présent avis à la publication :** Lundi 15 décembre 2014